

# L'expérience d'ailleurs en matière de réforme électorale

**Réal Lavergne**

**Représentation équitable au Canada**

**<http://campagne2015.fairvote.ca/>**

**Rencontre multi-partisane, 20 mai 2016**

Quelles sont les conditions de réussite pour atteindre un mode de scrutin plus équitable pour tous les citoyens et tous les partis politiques?

# Objectif et Sommaire

## Objectif

- ▶ Dresser un bilan rapide des processus de réforme ailleurs qu'au Québec
- ▶ Mieux comprendre les conditions politiques pour atteindre une réforme électorale équitable

## Sommaire

- ▶ La situation au fédéral
- ▶ Le problème de fonds des réformes menant à la proportionnelle et les différents scénarios (théorie et regard sur la scène internationale)
- ▶ Les occasions perdues au Canada (provinces)
- ▶ La situation actuelle au niveau fédéral

# Ouverture au niveau fédéral 2014-2015

- ▶ 2015 un moment stratégique pour plusieurs raisons
  - ▶ Sensibilisation du public toujours croissant
  - ▶ Désaffection du public avec le gouvernement Harper et réalisation croissante que le système électoral en était pour beaucoup. En 2014, 59% des citoyens considéraient, selon les sondages, que notre démocratie allait mal.
  - ▶ Position forte du NPD pour la RP et bonnes chances électorales (gouvernement minoritaire serait bien)
- ▶ Mouvement aussi du côté du Parti libéral
  - ▶ Congrès de février 2014
  - ▶ Le vote du 3/12/2014 - 16/30 en faveur de la RP
  - ▶ Juin 2015, annonce de plateforme du renouveau démocratique

# Résultats de l'élection du 19/10/2015

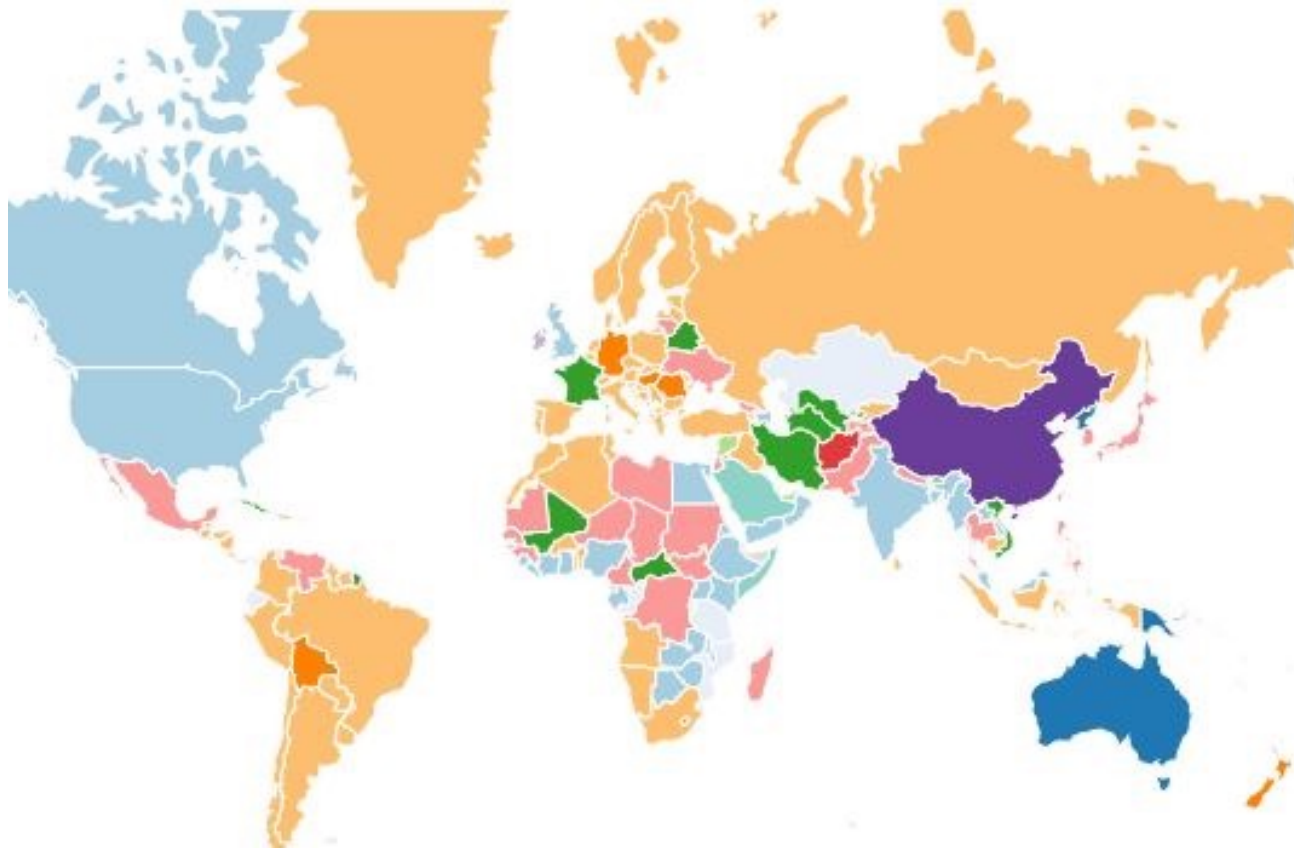
- ▶ Les distorsions habituelles, favorisant cette fois le Parti libéral
- ▶ 39,6% des voix => 54% des sièges (au Québec, 36% des voix => 51% des sièges)
- ▶ D'importantes distorsions régionales
  - ▶ 100% des sièges aux libéraux aux Maritimes (avec 59% des voix)
  - ▶ 89% à Toronto (avec 49% des voix)
  - ▶ 93% pour Ottawa et les environs (avec 53% des voix)
  - ▶ Les Conservateurs en Alberta et au Saskatchewan
  - ▶ Le NPD en Colombie Britannique
  - ▶ Dans le monde rural, les Conservateurs et le Bloc

# Retombées pour la réforme électorale

- ▶ Les conflits d'intérêt qui complique la réforme pour la RP :
  - ▶ L'intérêt du parti gagnant à maintenir le système et notamment les députés qui risqueraient de perdre leurs sièges en fonction des distorsions régionales.
  - ▶ Pas juste les députés du parti majoritaire, mais tous ceux qui sont dans des châteaux forts régionaux
  - ▶ Ajoutons les militants des partis dominants et la chose se complique encore plus (cf. les cas de la Colombie Britannique ci-dessous).
  - ▶ Or, ce sont les politiciens qui profitent du statu quo qui doivent apporter le changement
  - ▶ Les experts et les assemblées citoyennes préconisent inévitablement la RP, mais cela ne suffit pas
- ▶ Plusieurs façons de manipuler la réforme:
  - ▶ Des réformes cosmétiques ou partisans
  - ▶ Les détails de la réforme
  - ▶ Ne rien faire, retarder, obstruer la réforme, semer le doute

# Le bilan - topographie des systèmes - Les nouvelles démocraties

- ▶ Héritage colonial installe le SMUT dans le Commonwealth (bleu pale)
- ▶ Ailleurs la rep. proportionnelle ou semi-proportionnelle (orange et rose)



(<http://aceproject.org/epic-fr/CDMap?question=ES005&f=>)

# Topographie des systèmes - réformes imposées

- ▶ L'Allemagne
- ▶ Le Japon
- ▶ Irlande
- ▶ L'Écosse, Pays de Galles, ville de Londres (1998)
  
- ▶ En commun - le désir d'éviter la concentration excessive du pouvoir dans un seul parti.

(entre autre, voir Scott Reid, « La voie vers la réforme électorale »  
<http://www.revparl.ca/francais/issue.asp?param=171&art=1150>)



# Topographie des systèmes - réformes partisans

- ▶ Exemples en Australie (op. cit. Scott Reid)
  - ▶ 1918 - mettant en place le système du Vote Alternatif pour éviter que le vote soit divisé entre le Parti nationaliste et le Country Party au profit du Parti travailliste
  - ▶ 1948 - VUT pour le Sénat mis en place par le Parti travailliste qui prévoyait sa défaite aux urnes et qui voulait conserver son pouvoir parlementaire au Sénat.
- ▶ Exemples du Canada et des États Unis
  - ▶ En 1951, la Coalition entre les Conservateurs et les Libéraux en Colombie Britannique d'effritait et on craignant une victoire de la CCF. Pour l'empêcher, on mettait en place un système de Vote Alternatif. Celui-ci restera en place durant deux élections.
  - ▶ Dans la première moitié du 20<sup>ième</sup> siècle, le VUT a été utilisé dans plusieurs villes au Canada et aux États-Unis. Il fut utilisé en partie aussi pour les élections provinciales au Manitoba et en Alberta. (Il serait intéressant d'étudier les conditions politiques ayant permis d'introduire ces réformes.) Cette façon de vote a toutefois connu un recul face aux forces majoritaires, qui voulaient ainsi consolider leur pouvoir. (<http://www.stvforcanada.com/#!/designed-for-canada/b9ayl>)

# Topographie des systèmes - occasions spéciales

- ▶ Elles ont en commun des élections particulièrement aberrantes et un en engouement pour la réforme
- ▶ Elles échouent presque toujours pour les raisons évoquées auparavant.
- ▶ Le cas exceptionnel de la Nouvelle Zélande
  - ▶ Situation similaire à celle du Canada.
  - ▶ Longue histoire de distorsions dans les résultats électoraux, et longue histoire de débat sur la question, Commission royale
  - ▶ Parti National promettait la réforme en opposition, puis contraint à poursuivre la réforme une fois élue en 1990.
  - ▶ Référendum de 1992 dit « indicatif » posait la question d'une façon particulière - pas juste oui on non, mais en deux temps.
  - ▶ Deuxième référendum en 1993. La RPM l'emporte, malgré l'opposition des deux principaux partis suivant un processus d'éducation du public exceptionnellement bien mené.
- ▶ Au Canada, les réformes démocratiques du gouvernement Chrétien, et la réforme du Sénat du présent gouvernement Libéral

# Les occasions perdues au Canada

- ▶ Au Québec - le patron habituel, avec le PQ (1994 et 2002) autant qu'avec les Libéraux (2004), mais devance d'une décennie le mouvement ailleurs au pays.
- ▶ Occasions perdues par le NPD (autres qu'au Manitoba et au Saskatchewan):
  - ▶ En Ontario sous Bob Rae (1990)
  - ▶ En Colombie Britannique dans les années 1990
  - ▶ En Nouvelle Écosse en 2009
  - ▶ En Alberta sous Rachel Notley 2015
- ▶ Le cas du Nouveau Brunswick
  - ▶ Trois super-majorités libérales dépassant de loin leur part des voix de 1987-99
  - ▶ Conservateurs prennent le pouvoir en 1999 et préparent projet de référendum
  - ▶ Projet de referendum abandonné par les libéraux en reprenant le pouvoir en 2006
- ▶ Les trois cas référendaires :
  - ▶ Colombie Britannique 2005 et 2009
  - ▶ L'Île du Prince Édouard 2005
  - ▶ Ontario 2007

# Le cas de la Colombie Britannique -2005

- ▶ Précédée d'un grand intérêt partout au pays
- ▶ En 1996 deuxième majorité de suite du NPD, mais avec 3% de moins des voix et profitant dans les deux cas du fractionnement des votes de la droite
- ▶ En 2001 une super majorité des sièges pour les libéraux (77 sièges sur 79 avec 57.8% des votes), après avoir fait campagne sur la proportionnelle
- ▶ Le gouvernement est ambivalent et accuse des retards
- ▶ C'est seulement en janvier 2004 que l'assemblée citoyenne est finalement convoquée
- ▶ Denis Pilon parle d'indifférence et d'obstruction, notamment par l'exigence d'une super-majorité de 60% et une majorité en faveur de la réforme dans 60% des circonscriptions, mais aussi par le peu de ressources allouées pour l'éducation du public.
- ▶ Les sondages indiquent que seulement 10% des électeurs se considéraient bien informés le jour du référendum; et la moitié de ceux qui ont voté contre le faisait par qu'ils se considéraient mal informés.
- ▶ Toujours est-il que le référendum 2005 pour approuver ou non la proposition de l'Assemblée pour le VUT atteint 58% des voix.

# La Colombie Britannique - 2009

- ▶ Qu'est ce qui change entre 2005 et 2009, car nous savons qu'en 2009 le oui n'atteignait que 39%
- ▶ La réponse se trouve principalement dans la réaction des partisans du Parti libéral, qui avaient appuyés la réforme à 50% en 2005 à la suite de deux victoires du Parti NPD dans les années 1990.
- ▶ En 2009, les partisans du NPD, du Parti vert et les indécis ont appuyé la réforme autant qu'en 2005 (plus de 60%), mais les partisans du Parti Libéral ont changé d'avis, plus à l'aise maintenant au sujet de l'avenir du Parti Libéral. Leur appui chutait de 30 points, à 20% (Outre Pilon, op. cit., voir [Who Killed BC-STV](#)).
- ▶ On parle aussi de la moindre visibilité de l'Assemblée citoyenne quatre ans après; et de la différente façon de poser la question - il ne s'agissait plus d'entériner la proposition de l'Assemblée citoyenne, mais de choisir entre le SMUT et le VUT.
- ▶ On se retrouve donc avec un résultat très similaire à celui de l'IPE (36% oui) et de l'Ontario (37%), et très largement pour les mêmes raisons de partisanerie au niveau des partis et de leurs partisans.

# Les référendums

- ▶ Tous mis en œuvre par des gouvernements relativement réfractaires à la réforme
- ▶ Mais dans chaque cas, des mesures pour assurer l'indépendance des mécanismes pour proposer la réforme (soit une commission ou une assemblée citoyenne) - ce qui est bien et paraît bien
- ▶ Mais,
  - ▶ référendums trop tardifs,
  - ▶ trop peu d'éducation du public
  - ▶ Tous exigeaient un vote d'au moins 60% avec des exigences supplémentaires au niveau des circonscriptions (majorité dans 60% des circonscriptions dans le cas de la CB)

# Référendum pour la réforme au niveau fédéral?

- ▶ Le Parti Conservateur préconise au niveau fédéral
- ▶ Le public en faveur
- ▶ Possible d'envisager un référendum qui réussirait
  - ▶ Seuil de 50%
  - ▶ Plusieurs options
  - ▶ Vote préférentiel
  - ▶ Leadership politique
- ▶ C'est en gros la formule envisagée en partie pour l'IPE en novembre 2016
- ▶ Mais c'est très compliqué au fédéral. Faudrait changer la loi-cadre - établir les règles du jeu.
- ▶ Mais surtout - est-ce pertinent?
  - ▶ Sujet compliqué, trop facile manipuler le public
  - ▶ Approche délibérative comme assemblées citoyennes un mode supérieur
  - ▶ Surtout - l'équité pour les intérêts minoritaires pas une question bien adaptée à la règle de la majorité.

# Une autre approche: la légitimité

- ▶ Occasion historique. Promesse ferme d'en finir avec le SMUT, d'entendre les citoyens, de trouver une solution multi-partisane, et de chercher une solution légitime et équitable
- ▶ Préoccupation universelle au sujet du besoin de légitimité.
- ▶ Or la légitimité est impossible à moins de trouver une solution équitable pour tous les électeurs et tous les partis.
- ▶ Qui, à son tour, est impossible sans une solution impliquant une formule proportionnelle.
- ▶ Tout dépend donc de l'atteinte ou non de la « légitimité » dont jouira ce qui est proposé en fin de parcours.
- ▶ L'attrait pour le parti au pouvoir et d'opposition :
  - ▶ répondre aux attentes des citoyens de faire les choses différemment;
  - ▶ Respecter les droits civiques de tous les citoyens
  - ▶ laisser un héritage durable qui serait un phare de de la réforme démocratique dans les provinces et ailleurs dans le monde comme l'est devenu le cas de la Nouvelle Zélande.



# Conclusions

- ▶ La réforme que nous cherchons, c'est à dire une réforme non-partisane et équitable, est-elle un chimère?
- ▶ Certes, si on s'en tient à l'expérience ailleurs dans le monde
- ▶ Les occasions se présentent de temps en temps, mais elles se dissipent dû aux changements de forces, avant de pouvoir avoir leur effet
- ▶ Les choses sont-elles différentes cette fois?
- ▶ On peut espérer que oui.
  - ▶ La population est mieux informée que jamais;
  - ▶ la société civile mieux organisée;
  - ▶ Le NPD et le Parti vert militent avec acharnement;
  - ▶ le gouvernement en place semble sérieux dans ses intentions de faire ce que veut la population et de mettre l'accent sur l'équité
- ▶ Mais certes, ce n'est pas gagné d'avance.